

DANS CE NUMÉRO



COMMISSION CANTONALE DES JEUNES

Une dynamique qui s'est propagée
dans le canton

PAGE 3

CANTON

Décisions du Conseil d'État

PAGE 72

- 5. Décrets – Arrêté
- 7. Grand Conseil
- 8. Administration fédérale
- 8. Tribunal cantonal
- 8. Finances et relations extérieures
- 9-15. Institutions et sécurité
- 10. Santé et action sociale
- 10. Infrastructures et ressources humaines
- 11. Territoire et environnement
- 13. Formation, jeunesse et culture
- 13. Bénéfice d'inventaire
- 14-19. Justices de paix
- 17. Tribunaux d'arrondissement
- 20. Poursuites
- 27. Faillites
- 33. LP. – Divers
- 34. Concordats
- 35. Marchés publics
- 43. Communes
- 46. Permis de construire
- 64. Trafic routier
- 68. Registre du commerce

Publicité

SikaTravaux



Revêtements en résine
Protections, assainissements du béton
Renforcements de structure
Etanchéités spéciales

Route de la Chocolatière 27
1026 Echandens
Phone: +41 58 436 20 80
sikatravaux.vd@ch.sika.com
www.sikatravaux.ch

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Administration simplifiée



L'administration, en collaboration avec ses partenaires privés, s'est investie pour permettre une simplification administrative dans le domaine agricole.

Le postulat Grégory Devaud et consorts demande au Conseil d'État d'étudier les possibilités visant à diminuer la charge administrative qui pèse sur les exploitations agricoles de même qu'à optimiser et réduire les contrôles auxquels elles sont soumises.

Dans sa réponse, le Conseil d'État rappelle que, en principe, une exploitation n'est pas contrôlée plus d'une fois par année. À cette fin, le Département de l'économie et du sport a conclu deux conventions avec Prométerre et l'Association vaudoise de contrôle des branches agricoles. Le SAVI poursuit par ailleurs des démarches de simplification.

Il est à noter que la saisie des données de base, nécessaires à l'obtention des paiements directs généraux, requiert au maximum quelques jours de travail au bureau par année, selon les programmes volontaires auxquels s'inscrit l'exploitant. Les saisies obligatoires pour les contrôles PER (prestations écologiques requises) sont rationalisées par des documents mis en place par AGRIDEA. Pour le surplus, un conseil technique

accompagne les exploitants qui disposent également de la possibilité de se décharger de la plupart des tâches administratives.

En matière viticole, le système actuel de contrôle de la vendange et de l'état des stocks ainsi que la délivrance des acquits nécessite un travail considérable en matière de transmission de documents et de saisie. De ce fait, un projet visant à dématérialiser ces différentes opérations et à instaurer un suivi numérique de la production est en cours d'examen. Sa réalisation permettrait une importante simplification administrative, tant pour les usagers que pour les collaborateurs de l'administration.

L'administration, en étroite collaboration avec ses partenaires privés, s'est à ce jour beaucoup investie pour permettre une simplification administrative dans le domaine agricole. La volonté du Conseil d'État est de poursuivre cette démarche, avec la mise en place de procédures simplifiées d'inscriptions aux nouveaux programmes d'efficacité des ressources de même qu'un carnet des champs électronique. ■

EN ROUTE AVEC
LES IMPÔTS

Le TaxTruck fera halte samedi (8h30 - 12h)

à **Morges** (marché / rue Centrale)
www.vd.ch/impots

La direction de région fiscale et ses collaborateurs se réjouissent de vous accueillir



9 772297 929005

46

Les nouveaux membres sont désignés

Le Conseil d'État a désigné les 25 membres de la Commission cantonale des jeunes pour un mandat de deux ans, de 2017 à 2019.

À la suite d'une large campagne de recrutement et sur proposition du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Conseil d'État a désigné les vingt-cinq membres de la Commission cantonale des jeunes en vue de son quatrième mandat de 2017 à 2019. Âgés de 14 à 17 ans et représentant l'ensemble des filières de formation (école obligatoire, apprentissage, gymnase) de même que toutes les régions du canton, les 13 filles et 12 garçons retenus bénéficient d'une grande variété d'expériences ou d'engagements aux niveaux tant associatifs que politiques, culturels ou encore sportifs. Dix membres actuels voient également leur mandat renouvelé.

Nombreuses propositions au Conseil d'État

Créée en 2011, la Commission cantonale des jeunes a transmis depuis six ans de nombreuses propositions au Conseil d'État, pour que les intérêts et les besoins des jeunes soient pris en considération. En ce sens, la Commission a notamment pris position dans le cadre du règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire ou de la loi sur l'accueil de jour des enfants. Elle a porté plusieurs propositions concernant la prévention du suicide, l'intégration des mineurs non accompagnés ou encore le soutien aux activités artistiques des jeunes.



La Commission cantonale des jeunes (ici dans sa composition actuelle) a transmis depuis six ans de nombreuses propositions au Conseil d'État.

Représentée par quatre de ses membres au sein du Comité de préavis d'attribution des aides financières, la Commission a contribué à l'examen et au financement d'une vingtaine de projets réalisés par des jeunes dans les domaines culturel, social et sportif pour un montant total d'environ 80000 francs par année. Enfin, elle a, par le lancement de la Session

cantonale des jeunes, contribué activement à renforcer l'intérêt et la voix de la jeunesse dans l'espace public et politique vaudois.

Cette désignation s'inscrit également dans le cadre des objectifs des nouvelles lignes directrices de la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse adoptées par le Conseil d'État en mai 2017. ■

Frédéric Cerchia: « Il y a une grande diversité de profils »



Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse.

Quelles évolutions avez-vous pu constater au cours de ces quatre dernières années?

La Commission cantonale des jeunes a créé une dynamique qui s'est propagée dans tout le canton. Elle a eu valeur de modèle et est à l'origine de nombreux projets de Conseils de jeunes sur le plan régional, par exemple dans la Broye ou dans le district de Nyon. Elle a montré aux jeunes qu'ils pouvaient avoir voix au chapitre sur des sujets de société qui les concernent.

En quatre ans, les préoccupations des jeunes ont-elles changé?

La question des déplacements en transports publics reste récurrente partout dans le canton. Ils ont envie de beaucoup bouger, surtout dans le cadre de leurs loisirs et pour les besoins de leur formation. Les questions d'égalité entre homme et femme, la lutte contre l'homophobie, le droit de vote à 16 ans et la prévention du suicide figurent toujours parmi leurs priorités.

De quels milieux viennent-ils?

Contrairement à une idée reçue, il ne s'agit pas uniquement de jeunes « privilégiés ». Il y a une grande diversité de profils, dont un bon nombre d'enfants d'immigrés. ■

Publicité

Entreprises, valorisez vos locaux...

Spécialisé dans la reconversion de sites, Realitim s'engage à acheter votre bien immobilier

...en relocalisant vos activités!

en vous laissant le temps nécessaire pour trouver l'emplacement idéal.

REALITIM II
SCPC

fonds de développement immobilier
info@realitim.ch - 021 566 59 05



Séance de mercredi 31 mai 2017

Voir le site www.vd.ch/decisions-ce**ÉNERGIE****Audits pour les gros consommateurs de l'État**

Conformément à la loi fédérale sur l'énergie, le canton de Vaud a introduit des articles sur les «grands consommateurs» dans le cadre de la modification de sa loi sur l'énergie entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Pour déterminer les mesures d'efficacité énergétique à prendre sur les 14 sites «grands consommateurs» de son parc de bâtiments, des audits énergétiques sont indispensables. Le Conseil d'État sollicite de la Commission des finances un montant de 300 000 francs afin de les réaliser.



Thomas Mandel

Une politique énergétique tournée vers la transition énergétique

Dans sa réponse à une interpellation du député Vassilis Venizelos, le Conseil d'État rappelle les fondements de la politique qu'il conduit déjà dans le domaine de l'énergie. La stratégie énergétique 2050 de la Confédération ayant été approuvée en votation populaire le 21 mai 2017, les précisions nécessaires seront apportées sur le plan de la politique cantonale et en matière d'effectifs.

SOCIAL**Centre d'intégration des réfugiés**

En raison des flux migratoires, l'activité du Centre social d'intégration des réfugiés a connu une forte croissance depuis 2014. En 2015, le Conseil d'État a adopté un mécanisme prudent d'adaptation de la dotation du CSIR aux besoins. La réalité migratoire nécessite de revoir ce mécanisme tout en respectant l'enveloppe financière de la Confédération.

CONSULTATION FÉDÉRALE**Modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision**

Le DETEC met en consultation un projet de révision de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) visant à créer les conditions propices au passage au numérique DAB+. Le Conseil d'État souhaite que les modifications éventuelles soient reprises dans le cadre des travaux préparatoires de la future loi sur les médias numériques en cours d'élaboration. Il serait logique que les effets du maintien ou de l'abandon des concessions soient débattus par le législateur.

EMPLOI**Favoriser les étrangers déjà en Suisse**

Dans sa réponse à une interpellation Denis Rubattel souhaitant favoriser l'embauche d'étrangers déjà en Suisse, le gouvernement

rappelle que l'État ne peut obliger les entreprises à engager tel ou tel type de personnes. Il relève que d'importantes modifications de la loi fédérale sur les étrangers, pas encore en vigueur, ont été adoptées par les Chambres fédérales.

CRIMINALITÉ**Un réseau de sécurité préventive à l'échelle du Canton**

Dans sa réponse à une interpellation Lena Lio, le Conseil d'État rappelle que les systèmes informatisés ne constituent qu'un appui pour les policiers spécialisés. Il est également rappelé que même si le partage d'informations entre services compétents est envisagé, il n'est pas sans limites et doit notamment se conformer aux bases légales régissant le secret professionnel et la protection des données. À cet égard, le projet de loi sur l'organisation de la lutte contre la violence domestique prévoit la mise en place d'un système de coordination des différents services impliqués.

ABATTOIRS**Réseau vaudois**

Le Conseil d'État a répondu à une interpellation du député José Durussel en confirmant qu'il a pris connaissance de la fermeture de l'abattoir Bell à Cheseaux-sur-Lausanne. Il encourage la branche à mener une réflexion sur le maillage des abattoirs vaudois et à en coordonner la réorganisation.

Maintien et développement d'une filière de viande d'élevage, d'abattage et de découpe en terres vaudoises

Dans sa réponse à une interpellation du député Jean Tshopp, le Conseil d'État estime que le maintien d'abattoirs de proximité est important pour entretenir un lien direct avec les circuits courts.

PCL TOUTE L'IMPRIMERIE

1777 · 2017

Les entreprises vaudoises impriment dans le Canton de Vaud
et chez PCL Presses Centrales depuis 240 ans!

PCL Presses Centrales SA

Av. de Longemalle 9 | 1020 Renens | T 021 317 51 51 | F 021 320 59 50 | info@pcl.ch | www.pcl.ch

